

Bureau du 22 mai 2006

Décision n° B-2006-4255

commune (s) : Saint Priest

objet : **Autorisation de déposer un permis de construire et tous dossiers administratifs par l'Opac du Rhône sur un terrain communautaire situé rue Edmond Rostand**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel - Subdivision sud

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 11 mai 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La communauté urbaine de Lyon est propriétaire d'un terrain de 8 600 mètres carrés situé rue Edmond Rostand à Saint Priest, cadastré sous le numéro 50 de la section CV et acquis suivant l'acte en date du 14 février 1991 en vue de l'aménagement du carré Rostand à Saint Priest.

L'Opac du Rhône envisage de se porter acquéreur d'une partie dudit terrain à détacher de ladite parcelle, en vue de la réalisation d'un programme de logements en locatif social.

Toutefois, dans la perspective d'une éventuelle cession du terrain en cause à l'Opac du Rhône, il convient d'autoriser ledit organisme à faire toutes démarches, à solliciter toutes autorisations, à déposer tous dossiers administratifs auprès des organismes ou administrations compétents, notamment une demande de permis de construire ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

Autorise l'Opac du Rhône à faire toutes démarches, à solliciter toutes autorisations, à déposer tous dossiers administratifs auprès des organismes ou administrations compétents, notamment une demande de permis de construire sur le terrain communautaire situé rue Edmond Rostand à Saint Priest, étant précisé que cette autorisation ne permet pas de commencer les travaux ni ne préjuge de la décision qui sera prise concernant cette cession.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,